



Rendre l'avenir du Mali aux Maliens

Bérangère Rouppert¹

4 juin 2013



Bien que le Mali ne soit pas un État failli, il a connu plusieurs bouleversements : un coup d'État contre un gouvernement élu, la mise en place de structures de transition controversées, la déroute de ses forces armées et leur division, l'occupation d'une partie de son territoire par des groupes non-étatiques aux ambitions politiques et/ou religieuses et la consécutive disparition dans cette zone de tout relais politique, administratif, économique ou sécuritaire de l'État central.

Depuis l'opération française Serval de janvier 2013 qui a forcé les groupes armés islamistes (AQMI, Ansar Eddine, Mujao pour les principaux) à se disperser ou à reculer dans les massifs de l'Adrar des Ifoghas, la question n'est plus exclusivement sécuritaire mais bel et bien politique, économique et humanitaire. Maintenir l'intégrité territoriale du pays, redéployer l'administration au nord, (re)former les forces de défense et de sécurité, relancer l'économie et les services sociaux, organiser des élections, rétablir la stabilité et réconcilier les Maliens entre eux, c'est éviter l'installation durable d'acteurs internationaux, en premier lieu l'ONU, le retour des groupes armés islamistes ainsi que la persistance de revendications indépendantistes. Le tempo est donc désormais celui du relèvement au plus vite de l'État malien...mais il ne faut pas confondre vitesse et précipitation, ni non plus se substituer aux acteurs maliens eux-mêmes.

L'élection présidentielle : un chemin semé d'embûches ?

C'est pourtant l'impression que donne le maintien à tout prix de l'élection présidentielle en juillet 2013. S'il est certain que la transition n'a déjà que trop duré², l'organisation d'élections dans un délai de préparation court sous la pression de certains pays, à commencer par la France, laisse sceptique. Même repoussée du 7 au 28 juillet, le premier tour constituera un défi organisationnel : la firme française Safran-Morpho, adjudicataire du marché pour la fabrication des cartes d'électeurs, aura peut-être le temps d'en imprimer les 7 millions d'exemplaires mais qu'en est-il de tous les jeunes qui ont atteint l'âge de voter depuis le dernier recensement en 2010?

1. Bérangère Rouppert est chargée de recherche au GRIP et auteure de plusieurs Rapports et Notes d'Analyses sur les questions de sécurité et de défense. Ses travaux se concentrent actuellement sur la bande sahéenne où elle étudie notamment l'instabilité politique, la prolifération des armes et les groupes armés.

2. Rappelons que selon la Constitution malienne, les élections auraient dû se dérouler dans un délai maximum de 40 jours après le début de vacance du pouvoir mais que l'accord-cadre du 6 avril 2012 a prolongé le mandat des députés jusqu'à la fin de la transition

Les troupes de la MISMA – futurs éléments de la MINUSMA – sont déployés sur l'ensemble du territoire malien, les forces de sécurité maliennes font leur retour progressif dans le nord du pays mais quid du MNLA qui souhaite que lors des élections, la sécurité à Kidal et dans le nord soit assurée par les troupes de l'ONU et non par l'armée malienne ? À deux mois du scrutin, de nouveaux partis se forment encore; la sécurité n'est pas rétablie sur le territoire où des éléments armés isolés mènent des actions contre les différentes forces armées présentes; certaines populations du nord continuent de fuir le pays par peur de représailles ; la participation au scrutin des membres du MNLA, du MIA et d'Ansar Eddine n'est pas actée et les négociations ont à peine commencé ; les modalités de participation au scrutin des réfugiés ne sont pas fixées. Autant de défis qui risquent de peser sur les conditions et l'issue du scrutin.

Au-delà de ces obstacles temporels et techniques, ce qui se dégage de cette dynamique électorale c'est sa couleur internationale et non proprement malienne : en effet, en fixant ce calendrier électoral, c'est la volonté internationale qui s'est imposée et non celle des Maliens. Ne pas mettre en avant leurs priorités c'est en quelque sorte les déposséder de leur transition : si les Maliens sont favorables à la tenue d'élections, ils souhaitent surtout le succès de celles-ci et non une exacerbation de toutes sortes de tensions qui découleraient de leur échec.

Mais que pourrait-on qualifier d'échec ? Sans doute une participation égale ou inférieure à celle de la dernière élection présidentielle (35%), synonyme de désintérêt et de manque de confiance dans l'avenir politique du pays ; la défaillance du matériel de vote (par exemple, le mauvais fonctionnement du système biométrique comme au Ghana ou au Kenya); l'impossibilité pour certaines personnes de se rendre aux urnes par crainte de représailles ou mesures d'intimidation; l'identification de fraudes ; des explosions de violences voire des attentats, révélateurs à la fois du climat d'insécurité du pays et de la défaillance des forces de la MISMA et des forces de sécurité maliennes ; un score élevé de « dinosaures » qui rendrait plus difficile le renouvellement des pratiques de gouvernance.

Ne pas rater le rendez-vous de l'après-présidentielle

Pendant, l'échec ne semble pas être une option : les élections, « c'est un pari que nous devons tenir, que nous sommes obligés de gagner » a martelé le président par intérim Diounkounda Traoré, à Bruxelles au mois de mai. Impossible pour les autorités maliennes de transition, l'échec est inenvisageable pour la Communauté internationale. Encore faudrait-il être à l'écoute des principales revendications des Maliens : outre la satisfaction des besoins de base (sécurité des personnes, des biens, du bétail et des commerces, sécurité alimentaire, structures de soin) qui appelle des réponses immédiates, l'après-présidentielle devra s'atteler aux questions de la représentation et de la modalité de participation des différentes ethnies au fonctionnement du pays et à celle du processus de justice transitionnelle impliquant vérité et réconciliation. Il n'est pas trop tard donc.

Pourquoi, après l'élection présidentielle, ne pas remettre à l'ordre du jour les Assises Nationales, « cadre de concertation » décidé par les autorités de transition maliennes tel que demandé lors du sommet de la Cedeao du 3 mai 2012? Celles-ci pourraient permettre aux partis politiques, aux organisations de la société civile, aux représentants des différentes communautés, non seulement d'exprimer leurs attentes vis-à-vis des nouvelles autorités mais surtout d'exprimer leurs souhaits quant au système politique qu'ils veulent voir mis en place au Mali.

Car c'est aux Maliens de le définir et non à la Communauté internationale – même détentrice des cordons de la bourse – d'imposer un modèle ou plutôt d'importer le modèle de la démocratie à l'occidentale : « la nation a commencé en 1960 avec le tracé des frontières, elle n'existait pas avant [...] C'est à nous de construire la nation [...] c'est à nous de réfléchir à ce que l'on veut, à réfléchir pour allier les différentes coutumes, cultures, langues, savoir ce que nous sommes et où nous voulons parvenir » affirme un membre du Conseil Économique, Social et Culturel du *Mali*³.

Dans un second temps, la convocation d'élections pour élire une Assemblée constituante pourrait être envisagée, le temps de rédiger une Constitution réaffirmant certains principes intangibles (intégrité territoriale du Mali, laïcité de l'État, système républicain), organisant le fonctionnement de l'État. Au besoin, en créant de nouveaux échelons administratifs (rétablissement de l'échelon du canton par exemple)⁴, de nouvelles instances de représentation et en instaurant d'autres modes de scrutin (prise en compte de la densité de population par exemple). Enfin, des élections législatives pourraient alors être organisées afin d'élire les représentants du peuple malien.

Échanger et partager les vécus encore et encore

En parallèle et avant d'élire les représentants nationaux et locaux, il importe de restaurer le dialogue entre les gens, au sein même d'une communauté, entre communautés, entre gens du nord et du sud car aujourd'hui, « personne n'a confiance en personne »⁵. D'où l'importance de mener un dialogue inclusif de fond, à l'instar des initiatives du Centre pour le Dialogue Humanitaire qui, en rassemblant des Maliens aux profils et milieux différents, d'une même région ou d'un même cercle, leur permet de s'exprimer sur leurs vécus face à la crise, leurs souffrances, leurs perceptions sur les origines de la crise et ses acteurs, leurs rancœurs et leurs attentes. « Rétablir les liens sociaux entre les communautés et les inclure dans un processus sur la gouvernance future au nord Mali », tels sont les objectifs de cette démarche⁶.

Peut-être aussi « mettre un point final »⁷ aux frustrations et mécontentements qui depuis trop longtemps sont à l'origine des rébellions ou coups d'état que connaît le pays. Établir la vérité historique, les responsabilités et motivations de chacun est une exigence très forte parmi les populations du nord, mais également du sud, et surtout une étape obligatoire pour avancer sur le chemin de la réconciliation nationale. Boubacar Bah, maire de la commune V de Bamako évoque le processus sud-africain sans vouloir le copier⁸ : pourtant la voie d'une « amnistie » est peut-être le prix à payer pour que les communautés puissent « tourner la page », vivre dans un sentiment de sécurité partagé et construire ensemble l'avenir politique du pays. Mais elle n'irait pas sans recherche de vérité et exigence d'exhaustivité dans les actes commis et les responsabilités individuelles et collectives pour répondre aux besoins de savoir et de comprendre exprimés par différentes populations réfugiées dans les pays voisins du Mali⁹.

3. « Quelle nouvelle gouvernance au Mali ? », Colloque organisé par le Centre pour le Dialogue Humnaitaire, Assemblé nationale, Paris, 16 mai 2013.

4. Ibidem.

5. Ibidem.

6. Ibidem.

7. Interview de Boubacar Bah *in* « Le Mali pourra-t-il faire l'économie d'une commission Vérité et Réconciliation » RFI, 20 mai 2013.

8. Interview de Boubacar Bah.

9. Film portant sur les ateliers de discussion organisé par le Centre pour le Dialogue Humanitaire. Projeté lors du Colloque déjà cité.

Aux Maliens d'imaginer leur futur

Bien entendu, ces discussions s'inscrivent dans le temps long de la recherche d'une réconciliation impliquant de regarder et d'interroger le passé, identifier les responsabilités des uns et des autres mais aussi imaginer l'avenir ensemble, à l'instar du Forum des collectivités locales qui, en novembre 2012, s'est voulu une force de propositions sur les questions de décentralisation et un moyen de « repositionner les pouvoirs locaux comme acteurs de premier plan dans la résolution de la crise »¹⁰. Car, dans un État où les distances sont longues et la capitale parfois très éloignée des grandes villes du pays, les élus et fonctionnaires de proximité sont de véritables représentants et relais de l'administration centrale et des instruments de mesure du pouls du pays : à travers eux, passent notamment les fonds de l'État ou des bailleurs, les projets et les politiques voulus par le gouvernement central, les besoins des populations ainsi que les évaluations des programmes et projets mis en place. C'est également au niveau du pouvoir local que les rancœurs sont susceptibles de donner lieu à un système reposant sur les alliances, le népotisme et autres pratiques qui ont conduit le Mali à la situation de 2012. D'où l'importance à accorder, d'une part, à la bonne préparation de ces échéances électorales et, d'autre part, au dialogue intra et inter-communautaire.

* * *

10. « Quelle nouvelle gouvernance au Mali ? ». op.cit.